
[Imprimer](#)

Poissy : un schéma directeur de rénovation urbaine pour le quartier Saint-Exupéry

Image

Citallios a publié un marché pour une mission d'étude pour la définition d'un schéma directeur de rénovation urbaine pour le quartier Saint-Exupéry à Poissy (Yvelines).

Situé au nord de Poissy, entre la Seine et la forêt de Saint-Germain, le quartier Saint-Exupéry compte près de 2 000 habitants. Construit au début des années 1970, ce secteur est marqué par

l'industrie automobile (PSA) autour d'un patrimoine social important. Immobilière 3F, premier bailleur social de la commune, gère au sein de ce quartier un patrimoine de 650 logements locatifs sociaux réparti au sein de cinq unités résidentielles.

“Eu égard aux difficultés de gestion rencontrées par le bailleur, ainsi qu'à l'évolution à venir du site PSA-Stellantis et du pôle gare (RER Eole et Implantation du Tram 13 express), Immobilière 3F et Citallios ont émis le souhait de réfléchir à un projet de requalification”, précisent les documents de marché.

Pour l'aménageur, les enjeux du projet urbain sont le désenclavement du quartier, la diversification de l'offre de logements, la création d'une attractivité nouvelle, la clarification du statut des espaces et la résolution des problématiques de stationnement. L'objectif est aussi de “qualifier le quartier par des espaces publics d'une grande qualité paysagère”.

Déterminer les grandes orientations du projet

Pour répondre à ces besoins, une première phase de mission d'études urbaines va être confiée par Citallios afin de “déterminer les grandes orientations du projet urbain visant à la requalification du quartier et sa réintroduction au sein de la géographie de la commune”. Il s'agira notamment de revoir le maillage viaire, d'implanter des équipements publics, de préserver les qualités paysagères du site ou de requalifier le patrimoine bâti conservé.

L'objectif global de l'étude est de proposer des hypothèses d'actions afin d'établir un plan-guide qui permettra d'établir une programmation de l'ensemble des composantes du projet, de définir un projet d'espaces publics, d'améliorer les conditions de desserte du quartier, de proposer une clarification de la domanialité, de déterminer un chiffrage exhaustif de l'ensemble des interventions, de satisfaire à l'attractivité améliorée du site et de permettre la mise en perspective temporelle du programme.

Au-delà de ce plan-guide, le lauréat du marché devra élaborer un diagnostic orienté, trois scénarii d'aménagement d'ensemble, un cahier des prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales, des fiches de lot et des perspectives d'ambiance. Il sera aussi chargé des réunions publiques et de la concertation. Le groupement de maîtrise d'œuvre devra regrouper des compétences d'urbaniste, d'architecte, de paysagiste, de concertation/enquête, de BET voiries et réseaux divers ainsi que de BET circulation.

[Consulter l'avis](#)